

discutée dans les Parlements du monde. Je tiens également à féliciter les passerelles entre partis qui ont favorisé la discussion dans le cadre des initiatives de politique étrangère du gouvernement canadien relatives à cette question. Permettez-moi également de remercier le député qui assure la présidence internationale d'avoir présenté cette motion et de l'avoir commentée aujourd'hui.

Dans les deux minutes qui me restent j'aimerais vous dire, monsieur, que cette motion arrive au terme d'une semaine historique que nous avons eue à Ottawa. Elle n'aurait pu tomber plus à point. Nous avons accueilli au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur le ministre Chevardnadze qui a dit expressément que l'Union soviétique est favorable à l'arrêt des essais souterrains. Il a réaffirmé la position soviétique d'appui à une interdiction totale des essais.

• (1500)

Nous sommes saisis d'une motion qui invite le gouvernement canadien à faire preuve de leadership et à trouver de nouvelles modalités de leadership. Le premier ministre a dit que la guerre froide est finie, mais je crois que la guerre froide ne peut pas prendre fin tant que nous n'aurons pas liquidé une situation internationale qui permet à un pays de chercher à en devancer un autre dans la modernisation de l'arsenal nucléaire.

Même après l'engagement pris en 1987 par les superpuissances de réduire graduellement à zéro les programmes d'essais, ils ont repris leur parole à propos de cette progression on ne peut plus lente. L'affirmation suivant laquelle l'interdiction globale des essais que nous poussons notre gouvernement à appuyer risquerait de ne pas marquer la fin des essais sonne faux à l'oreille des Canadiens qui, lors de sondages récents, ont dit à la majorité des deux tiers qu'ils désirent des marques de leadership dans la réalisation la paix. Ils veulent voir orienter les dépenses militaires vers le maintien de la paix et la réalisation de la paix.

En remerciant le député d'avoir donné lieu à ce débat, j'invite notre gouvernement et nos représentants à renouveler leur détermination à stopper la modernisation des armements et à faire pression, en même temps que nous ferons écho à cette préoccupation, en faveur d'une interdiction totale des essais.

Initiatives parlementaires

Je pense, monsieur le Président, que nous avons un terrain commun d'entente. La conférence Ciels ouverts rend possible d'autre part le dialogue sur ces questions. Nous sommes à l'aube d'un jour nouveau, et j'espère que le Canada pourra faire preuve d'un renouveau de leadership en ce domaine.

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, c'est un plaisir de pouvoir intervenir sur cette question et de témoigner également mon appréciation au parrain de cette motion, le député de Notre-Dame-de-Grâce, et à ceux qui en ont parlé de façon positive. Le moment est certes propice pour savoir non seulement quelle direction notre pays donnera à sa politique étrangère, mais si cette politique sera conforme à l'image que nous avons de nous-mêmes et au rôle que nous envisageons pour le Canada dans le monde.

Vue sous cette perspective, il était un peu décevant d'écouter certains députés d'en face parler de cette question en des termes qui laissent douter de la méthode utilisée pour atteindre un objectif à la fois très remarquable et très honorable, un objectif que notre pays a soutenu depuis 1963, soit dit en passant. Il se trouve que vingt-cinq ans plus tard, nous sommes à la veille de parvenir à l'interdiction complète des essais nucléaires et nous constatons que le gouvernement se durcit devant une occasion qu'il ne doit pas laisser passer.

Je regrette de voir que les députés d'en face semblent favoriser une politique d'attentisme, qu'ils semblent préférer attendre pour pouvoir se conformer à la décision du gouvernement américain au lieu d'examiner la proposition dont nous sommes saisis. Nous avons l'occasion de transformer un traité d'interdiction partielle des essais nucléaires en un traité d'interdiction totale simplement en montrant que nous voulons nous aussi faire preuve d'initiative et que nous avons appris quelque chose des événements de cette dernière semaine.

Je sais qu'il n'est pas encore 15 heures. Si c'est la bonne chose à faire, je vais donc me rasseoir maintenant afin que le temps de parole qui me reste serve à faire l'appel du vote.

[Français]

M. le vice-président: La période prévue pour l'étude des Affaires émanant des députés est maintenant expirée. Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.